

---

## Ecole d'architecture de Nancy

### Projet d'Ecole

---

#### UNE EXIGENCE UNIVERSITAIRE

Dès sa constitution en unité pédagogique d'architecture en 1969, l'école d'architecture de Nancy se caractérise par la mise en œuvre d'une organisation qui satisfait au cursus national de l'enseignement de l'architecture en maintenant un niveau d'exigence pédagogique inspiré des modèles universitaires.

L'influence du premier directeur de l'école (M. Chambon), ancien directeur de l'école des mines de Nancy, l'empreinte de Jean-Pierre Epron, la mise en œuvre d'une activité de recherche et l'intégration des laboratoires de recherche à l'école, et la relation avec l'université expliquent que le corps enseignant de l'école d'architecture, qui est composé majoritairement d'architectes, comprend une bonne moitié d'enseignants à plein temps, dont beaucoup sont enseignants chercheurs, ce qui établit un équilibre original dans l'école avec les architectes enseignants praticiens.

Cette spécificité du corps enseignant de l'école d'architecture explique l'intensité de ses relations avec les universités proches, et pas seulement celles de l'agglomération nancéienne. Les co-habilitations de DEA, DESS, et doctorats ont été à l'origine d'accords passés avec l'Institut National Polytechnique de Lorraine, l'Université Henri Pointcaré, l'Université Louis Pasteur de Strasbourg et d'autres Universités françaises.

La relation est privilégiée avec l'INPL, dont l'école d'architecture de Nancy est un partenaire officiel, par convention depuis 1993. Les relations se sont accrues pendant cette décennie dans le domaine des langues, des échanges européens et internationaux, des prestations croisées en terme d'enseignement ou de locaux, à tel point que le processus de rattachement au titre de l'article 43 de la loi sur l'université est en cours.

Ainsi, tout en maintenant comme dans les autres écoles d'architecture un enseignement centré autour du projet d'architecture et d'urbanisme, l'école de Nancy a trouvé toute sa place et sa légitimité dans l'enseignement supérieur universitaire de la région Lorraine et du Grand Est. L'importance de la recherche à l'école n'est pas non plus étrangère à cette légitimité, et cette place a plusieurs caractéristiques :

- La recherche à l'école d'architecture est en perspective avec d'autres réseaux ; en particulier le CNRS, à travers l'UMR MAP 694 ;
- Une relation privilégiée est maintenue avec le LORIA<sup>1</sup> dans le domaine de la modélisation,
- Un lien fort existe avec l'INPL et l'UHP à travers les écoles doctorales de ces universités.
- La recherche appliquée à l'école d'architecture de Nancy est en perspective avec de nombreux partenariats nationaux ou locaux : entreprises publiques (EDF), collectivités territoriales de tous niveaux, établissements publics français ou étrangers, et portant sur différents champs (restitutions archéologiques, modélisation d'éclairage, de processus de construction, recherches appliquées sur l'histoire de l'Architecture et de l'Urbanisme sur les agglomérations ou des territoires de la région).

---

<sup>1</sup> Laboratoire Lorrain de Recherche en Informatique et Automatique

- La recherche à l'école d'architecture de Nancy est en prise directe avec l'enseignement. Les deux laboratoires sont animés par des enseignants chercheurs et il y a une constante interaction entre recherche et enseignement.

Cette situation explique l'existence de plusieurs filières de spécialisation professionnelles ou de filières doctorales évoquées précédemment : un DEA et deux DESS co-habilités avec les Universités.

Ces divers acquis sont particulièrement pertinents dans la phase de refonte actuelle de l'enseignement dans la perspective du LMD.

## **UNE DYNAMIQUE DE SITE**

A partir des acquis développés avec l'INPL depuis une décennie, et les relations tissées avec deux écoles d'ingénieurs proches de l'école d'architecture, l'Ecole Européenne d'Ingénieurs en Génie des Matériaux et l'Ecole nationale Supérieure en Génie des Systèmes industriels, un projet commun d'ateliers interdisciplinaires appliqués à l'ingénierie urbaine est en train de surgir. Situé dans un site exceptionnel proche des trois écoles, il en constituera une extension quantitative et qualitative. L'ambition de ce projet commun, soutenu par les collectivités territoriales, et intégré au programme quadriennal de l'INPL, est de constituer une application dynamique aux masters spécialisés dans les champs de l'urbanisme, de l'aménagement et du projet urbain, de la gestion des territoires et de la gouvernance en ces domaines. La présence d'une ENACT<sup>2</sup>, susceptible de s'orienter sur des métiers territoriaux correspondants est un atout supplémentaire.

Le projet de l'école insiste aussi sur la mise en perspective de l'enseignement avec la réalité du terrain. Le contact est nécessaire pour les enseignants non maîtres d'œuvre, mais aussi pour les maîtres d'œuvres afin que l'enseignement dispensé confronte étudiants et enseignants à des cas concrets et à des partenaires réels.

C'est pourquoi de nombreux projets de la 3<sup>ème</sup> à la 5<sup>ème</sup> année sont centrés sur des sujets proposés par des partenaires extérieurs : collectivités locales, établissement public foncier, établissements hospitaliers, services de l'Etat. Cette approche concerne les projets d'architecture comme les projets d'urbanisme et contribue au rapprochement entre l'école et les acteurs locaux ainsi qu'au rayonnement de l'école dans la région. Elle facilite aussi l'insertion des étudiants dans les stages et dans la vie professionnelle.

## **UN SERVICE APRES VENTE**

Il y a une vie après le diplôme, et l'école se sent concernée par le suivi des jeunes architectes : édition régulière d'un annuaire des anciens élèves, réunions pour les jeunes diplômés, participation à l'observatoire de la conférence des Grandes Ecoles (dont l'école d'architecture est membre associé) participation au comité national des parrainages des jeunes architectes.

La formation continue est le prolongement direct de cette présence de l'école après le diplôme. En liaison avec les organisations professionnelles (ordre régional, UNSFA) l'école initie ou soutient des sessions de formation continue. Les thèmes majeurs concernent la représentation architecturale et la modélisation de processus de construction et la haute qualité environnementale en sont des illustrations

L'école est d'ailleurs à l'origine de la constitution de l'association « Lorraine Qualité Environnement » qui réunit, avec elle, les entreprises, les maîtres d'ouvrages et les professionnels de la maîtrise d'œuvre.

---

<sup>2</sup> Ecole Nationale d'Application des Cadres Territoriaux

## **L'ARCHITECTURE DANS LA VILLE**

L'école ne peut se désintéresser de la place de l'architecture dans l'environnement culturel régional, et propose un programme de conférences, d'expositions et de manifestations ouvertes au public. Les conférences peuvent être organisées avec d'autres partenaires, comme l'ADUAN. Elles peuvent prendre la forme de débats (les 18/20h) qui associent plusieurs intervenants et le public. Les expositions sont de plusieurs types : expositions d'actualité, liées à des projets ou des réalisations du moment, expositions originales (une école et ses territoires), accueil d'expositions prêtées (IFA, Goethe Institut, Ville de Vienne, Consulat des Etats-Unis...) fabrications d'expositions pour d'autres partenaires. Dans tous les cas, les étudiants de l'école sont impliqués dans la fabrication et la mise en œuvre des expositions.

L'école est aussi le lieu d'organisation et d'accueil de colloques et séminaires régionaux, nationaux ou internationaux (récemment colloque international de l'ICOMOS sur les villes historiques, et séminaire de la DAPA sur le paysage). Les accords passés avec l'INPL conduisent l'école d'architecture à accueillir régulièrement des colloques organisés par des grandes écoles d'ingénieurs.

En lien avec son environnement proche dès sa construction, l'école reste ouverte à la vie d'un quartier dont elle a été en 1995 la première pierre et qui reste le symbole du renouvellement urbain dans l'agglomération nancéienne.

---

## Ecole d'architecture de Nancy

### Projet pédagogique

---

#### PRESENTATION

Ce document se veut une synthèse de différents travaux et propositions, notamment ceux émanant du conseil d'administration en date du 11 Décembre 2003 fixant le cadre pédagogique général qui a présidé aux travaux sur la réforme, ceux rédigés par les différents groupes de travail regroupés par champ disciplinaire, ceux de la C.P.R. et ceux produits par les différentes formations de troisième cycle auxquelles l'école est associée.

Il se veut en cohérence vis-à-vis des dispositifs de la réforme mis en place au niveau européen et au niveau national par la DAPA<sup>3</sup> tout en prenant en compte, à la fois, nos partenariats universitaires et professionnels, nos expériences pédagogiques (les forces comme les faiblesses), les compétences des enseignants en place et l'évolution des connaissances et des compétences des étudiants que nous accueillons. Les discussions avec nos partenaires universitaires locaux (INPL, UHP,...) et régionaux (EAS, INSA,...) sont en cours afin de fonder le plus solidement possible les dispositifs proposés, pour l'essentiel ceux des cycles master et doctorat.

Les évolutions de la présente proposition par rapport à l'état existant repose :

- en cycle **licence** et **master** sur la **semestrialisation** des enseignements;
- en cycle **licence** sur une meilleure **coordination** des enseignements, sur une **limitation** de la **dispersion** en termes de travail étudiant et sur un dispositif **progressif** de formation au **projet** ;
- en cycle **master** sur un parcours partiellement **optionnel** en première année et totalement optionnel en deuxième année, sur une **réduction** du temps encadré afin de permettre aux étudiants **d'approfondir** une **problématique personnelle** et sur une formation au **projet** sur des thèmes **spécialisés** permettant d'atteindre un niveau **élevé** de conception. En particulier, les formations du type **DESS** et **DEA** actuellement co-habilitées et/ou co-encadrées par l'école sont **intégrées** au dispositif.
- au niveau du cycle **doctorat** sur l'identification d'un parcours **méthodologique** pour assister les étudiants dans la conduite de leur travail de **thèse** ;
- sur le **découplage** entre la formation **master** conduisant au diplôme d'architecte et celle, à caractère fortement opérationnel, conduisant à la capacité à exercer la maîtrise d'œuvre en architecture.

Remarque générale : La **semestrialisation** nous permet de renforcer des **temps pédagogiques forts** d'une semaine, situés en début, en milieu ou en fin de semestre et rompant le rythme courant et soutenu de la formation. Ces temps sont par exemple des travaux communs sur la **représentation** en première année, des **voyages** en cycle licence et master, des semaines de **projet** concentrés sur des thèmes particuliers comme le **patrimoine** au premier semestre de la troisième année du cycle licence ou encadrées par des architectes reconnus internationalement lors de la semaine **internationale** au second semestre de la première année du cycle master.

---

<sup>3</sup> Direction de l'Architecture et du Patrimoine (Ministère de la Culture)